

INFORMATION GENERALE RELATIVE A LA LOI SUR LES SERVICES FINANCIERS

Le présent document vise à vous transmettre les informations requises conformément à la Loi fédérale sur les services financiers du 15 juin 2018 (LSFin), à laquelle FUNDO S.A. est soumise en tant que prestataire de services financiers.

Les informations fournies dans le présent document ne sont pas exhaustives et peuvent être actualisées et complétées en tout temps par FUNDO S.A.

INFORMATIONS GENERALES

FUNDO S.A.
Avenue de Tivoli 2
1007 Lausanne
Suisse
Tél. : + 41 21 340 65 65
www.fundo.ch

CHAMP D'ACTIVITE

Offre d'instruments financiers

Gestion de fortune destinée aux institutions de prévoyance suisses

Conseil en placement destiné à une clientèle professionnelle et institutionnelle suisse

FORME JURIDIQUE

Société anonyme de droit suisse, inscrite au Registre du Commerce du Canton du Canton de Vaud (CHE-109.904.055)

AUTORITE DE SURVEILLANCE

Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA)

AUTORISATION

FUNDO S.A. en tant que Gestionnaire de fortune collective et de Représentant de fonds étrangers

ORGANE DE MÉDIATION

En cas d'insatisfaction en lien avec les services fournis par FUNDO S.A., le client peut la contacter pour trouver une solution.

A défaut, le client peut s'adresser à la Swiss Chamber's Arbitration Institution (SCAI), après avoir contacté FUNDO S.A., à l'adresse suivante :

Swiss Chambers' Arbitration Institution

c/o Geneva Chamber of Commerce, Industry and Services

4 Bd du Théâtre – P.O. Box 5039 - CH- 1211 Geneva 11

Tel. +41 22 819 91 57 / www.swissarbitration.org

RISQUES GÉNÉRAUX LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les investissements dans des instruments financiers, tels que les actions, les obligations, les fonds ou les produits structurés, offrent des opportunités mais comportent également des risques.

Ces risques sont notamment décrits dans la brochure de l'ASSOCIATION SUISSE DES BANQUIERS, intitulée « Risques inhérent au Commerce d'Instruments Financiers »

https://www.swissbanking.ch/_Resources/Persistent/9/1/8/2/9182ad201af93c3a04776c5b993ce8e57b02bb45/ASB_Risques_inh%C3%A9rents_au_commerce_instruments_financiers_2019_FR.pdf

TYPES DE SERVICES FINANCIERS OFFERTS

Les services fournis par FUNDO S.A., régis par la LSFIn, revêtent soit la forme de mandats de gestion, soit de mandats de conseil.

Mandat de gestion : le client confie à la gestion de FUNDO S.A. tout ou partie de son portefeuille, afin qu'elle le gère conformément à la stratégie convenue d'entente entre les parties. FUNDO S.A. est en charge de passer les ordres au nom et pour le compte du CLIENT, suivant les précisions fournies dans le contrat.

Mandat de conseil : FUNDO S.A. fournit au client des propositions d'investissements, conformément à la stratégie convenue entre les parties. Il revient au client de prendre la décision d'investir.

OFFRES DU MARCHÉ PRISES EN CONSIDÉRATION

La sélection des instruments financiers porte principalement sur des instruments financiers de tiers.

INFORMATION SUR LES COÛTS

Les coûts relatifs aux services fournis par FUNDO S.A. sont indiqués au client. En cas de recours à des tiers, ces derniers communiquent, directement au client, les coûts y relatifs.

RELATIONS ÉCONOMIQUES AVEC DES TIERS

FUNDO S.A. ne perçoit pas de rétrocession par des tiers. Si cela devait néanmoins être le cas, le client serait remboursé du montant de cette rémunération.

En cas de question sur les informations fournies dans ce document, n'hésitez pas à prendre contact avec FUNDO S.A.